Justificatif généré le 25/01/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 25/01/2023
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656790
N° d'annonce : 656790

DA DESIGNERS ASSOCIES

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 113.460 €

Siège social : 15 rue Jean-Marie Poulmarch 94200 IVRY-SUR-SEINE

392 926 788 R.C.S. Créteil

L'associée unique a, le 30 décembre 2022,

– approuvé le projet de fusion conclu le 16 novembre 2022 aux termes duquel la société à responsabilité limitée **AKDESIGN** dont le siège social est situé 105 bis Avenue Maurice Thorez à Ivry-sur-Seine (94200), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 848 825 717 a fait apport à titre de fusion à la société DA DESIGNERS ASSOCIES, de la totalité de son patrimoine, l'évaluation du patrimoine transmis et sa rémunération. Le projet de fusion a été préalablement approuvé par l'assemblée des associés de la société AKDESIGN, société absorbée.

– augmenté le capital de la société de 52 795,50 € par création de 3.462 parts de 15,25 € de valeur nominale chacune, le montant de la prime de fusion s'élevant à 2.301,81 €. Cette augmentation de capital a été suivie d'une réduction de capital de 113.460 € par voie d'annulation de 7.440 parts sociales comprises dans le patrimoine transmis, la valeur résiduelle de la prime de fusion s'élevant à 37.115,72 €

– constaté que le capital s'élève en conséquence à 52 795,50 €

– transféré le siège social au : 107, rue Molière – 94200 – Ivry-Sur-Seine

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #acWMPx6q
https://digitalisation.actulegales.fr/#acWMPx6q

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)